

sans esperance d'être mis sitôt en liberté ; mais quelques particuliers qui avoient suivi l'exemple de ce Prêtre, ont été relâchez après être rentrez dans leur premiere Religion, &c. A Zayda ce 26. May 1723.

A R T I C L E III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considerable en ITALIE, depuis le mois dernier,

I. **R**ome. A juger de l'affaire du Cardinal Alberoni par l'éclat qu'elle a fait, & par les procédures commencées contre lui à Rome, on auroit cru cette Eminence perduë sans ressource, & on ne voyoit pas même qu'elle pût en sortir à son avantage. On lui imputoit des crimes atroces, & des correspondances criminelles ; des Puissances avec lesquelles elle étoit accusée de n'avoir pas gardé tous les menagemens convenables, se déclaroient hautement contre elle, & sa perte paroissoit inévitable. Cependant rien de tout cela n'est arrivé. La même fortune qui l'a toujours si bien servi, l'a tiré d'un pas si dangereux ; & le tems a dissipé les impressions, & la prévention qui étoit tout-a-fait contre elle. Cette grande affaire vient enfin d'être terminée, & tout le grand fracas qu'elle a causé, n'a abouti à rien, ou à très-peu de chose. Le 20. Decembre dernier le Pape tint Consistoire exprés à ce sujet ; le Cardinal Olivieri Secrétaire des Brefs commença par faire lecture à haute voix du Bref qui rétablit ce Prélat dans ses honneurs & dignitez ; après quoi S. S. déclara par un discours qu'Elle fit au Sacré College, que le tems assigné par la Sacrée Congregation